



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 14 novembre 2024

Assainissement et entretien d'installations sportives – crédit-cadre – demande d'ouverture d'un compte d'attente pour la détermination de certains travaux

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Un grand nombre des installations sportives lausannoises nécessitent des travaux de remise en état et d'assainissement pour assurer la sécurité des usagères et des usagers ou maintenir leur disponibilité. Le nombre, la nature et le degré d'urgence de ces travaux ne permettent pas de les inclure dans le budget de fonctionnement ordinaire du Service des sports, ni de présenter un préavis particulier à chaque objet. Le crédit-cadre, en raison de sa souplesse, présente l'outil idéal pour ce type de demande.

La présentation à votre Conseil d'une prochaine demande de crédit-cadre, dont le montant de CHF 10.64 millions est prévu au plan des investissements, nécessite, au préalable, des études détaillées devant permettre de déterminer la nature exacte des opérations à entreprendre et leur phasage ; en particulier, concernant cette demande, l'assainissement des quatre piscines de quartier.

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a décidé d'ouvrir un compte d'attente de CHF 349'000.- en faveur du Service des sports, afin de couvrir les frais d'études mentionnés ci-dessus.

Conformément à l'article 106 du règlement du Conseil communal, la Commission des finances a été dûment consultée et a donné son accord lors de sa séance du 30 octobre 2024.

En vous remerciant de la suite que vous donnerez à la présente demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

f. L. 1



Le secrétaire
Simon Affolter

sm